



Statut cadre/ non cadre

Par **charli94**, le **19/04/2024 à 16:24**

Bonjour,

Mon nouvel employeur me laisse choisir entre être un statut cadre ou non cadre. Je ne sais pas la différence entre les 2 statuts, et je ne sais pas lequel choisir. Le salaire qui m'est proposé pour le boulot est de 30k brut annuel, et je suis titulaire d'un bac+5 en management et commerce international, avec une première expérience d' 1 an en SAV. D'après ce que je connais, c'est l'entreprise qui choisi que l'employé soit cadre ou pas selon certaines exigences (formation, responsabilités, etc.)

Je suis aussi en situation de changement d'emploi, donc solliciteur d'une nouvelle autorisation de travail. De ce fait, je ne veux pas des mauvaises surprises si je choisis le statut cadre et risquer un refus de ma nouvelle autorisation, mais aussi, je ne veux pas que je sois éligible à un statut cadre qui pourra être plus avantageux pour moi, et d'enfin choisir être non cadre. Pourriez-vous m'éclaircir là-dessus ?

La qualification qui était indiquée sur mon ancienne autorisation était ETAM - 355 - 2.3 , si cela veut dire quelque chose...

Merci d'avance pour vos renseignements.

Par **Marck.ESP**, le **19/04/2024 à 19:26**

Le statut ETAM est une sorte de statut intermédiaire entre celui d'ouvrier et celui de cadre. Difficile de vous conseiller sans vous connaître.

Il est important de bien réfléchir à vos préférences, à vos objectifs professionnels et à vos attentes en termes de responsabilités et d'avantages avant de faire votre choix entre un statut cadre et un statut non-cadre.

Si vous avez de l'ambition professionnelle, le stationnement cadre est avantageux.

Les non-cadres sont des salariés qui n'occupent pas de postes à responsabilités particulières. Ils ont des missions plus opérationnelles et sont souvent soumis à des horaires de travail plus stricts.

Les cadres peuvent bénéficier de rémunérations plus élevées, de primes spécifiques, de jours de congés supplémentaires, et d'autres avantages liés à leur statut. Cependant, ils peuvent également être soumis à des

contraintes de disponibilité et de flexibilité plus importantes.

Bon choix a vous.